

AIS 35 - Tertres Noirs
1 rue du Rachapt - 35 500 VITRE
T : 02 99 75 32 59
Site internet : <http://www.ais35.fr>
Responsable :
M. Le Clerc, Directeur

Structure

CHRS Les Tertres Noirs
CHRS Insertion
PAYS DE VITRE



Capacité

Nb Places : 33

Public

Public : Tout public.
Accès mobilité réduite : Non.
Accueil d'usagers avec chien : Oui - Pas d'animaux dans la structure collective mais dans les bâtiments extérieurs (chenils de 7 places).

Hébergement

Modalité Hébergement : Chambres individuelles au sein du collectif ou en appartements diffus.
Descriptif : Appartements meublés et équipés. Chambres individuelles avec salle de bain partagée et restauration collective.
Salle de sports, jardin.

Localisation géographique

Situation de l'établissement : Vitré : 1 rue du Rachapt.
Accessibilité de l'établissement : Train et bus (ligne 9a, arrêt gare routière de Fougères puis la ligne 13, arrêt gare de Vitré)
Transports réguliers à 500m.

Règles de fonctionnement

Visite : Possible dans le collectif, selon le règlement de fonctionnement.
Horaires d'arrivée et de départ : Pas de contraintes.
Absences : Selon le règlement de fonctionnement.
Entretien d'accueil : .
Contrat séjour : .

Participation financière

Caution : Non.
Participation à l'hébergement : Avec restauration sur le CHRS collectif : 30% des ressources
Sans restauration sur les studios de la résidence ou logements ALT : 10% des ressources
Sur les logements diffus : Loyer résiduel (loyer – APL) + forfait charges électricité et eau.

Vie collective

Ateliers et actions collectives : Les AAVA de Vitré fonctionnent en étroite collaboration avec le CHRS attenant, « Les Tertres Noirs »:

- Vente de bois de chauffage
- Maraîchage
- Nettoyage

Les ateliers encadrés par deux moniteurs d'atelier permettent de développer les compétences des usagers afin de ainsi les accompagner vers l'autonomie sociale et professionnelle.

Prestations complémentaires et partenariats

Restauration :	Restauration collective (matin, midi et soir).
Prestation médicale :	Présence d'une infirmière deux jours par semaine.
Aide psychologique :	Convention CMP.
Autre partenariats :	Convention CSAPA.
Autres services :	Kit hygiène en fonction de la composition de la famille.

Orientation

Via le SIAO

PHOTO

